

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Initial preparation date: : 04.10.2017

Poudre indicatrice de molybdate

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et le fournisseur du produit et de l'entreprise

Nom du produit: Poudre indicatrice de molybdate

Fabricant / fournisseur Numéro d'article: AR-1078-100

Utilisations recommandées du produit et restrictions d'utilisation: Produits chimiques de laboratoire

Détails du fabricant:

Aqua Analytics
245 Matheson Blvd East, Units 1 & 2 Mississauga, Ontario Canada L4Z 3C9
(888) 712-4000

Numéro de téléphone de secours:

Numéro de téléphone d'urgence (613) 996-6666

SECTION 2: Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange:

Mention d'avertissement: Aucun(e)

Mentions additionnelles de danger:

Aucun(e)

Déclaration de mise en garde:

Aucun(e)

Autre classification non SGH:

Aucun(e)

SECTION 3: Composition/Informations relatives aux ingrédients

Ingrédients:

N° CAS / EINECS	Nom d'ingrédient	Poids %
7647-14-5	Chlorure de sodium	98.8
115-41-3	Violet pyrocatechol	1.2

SECTION 4: Mesures de premiers soins

Description des mesures de premier secours

Après l'inhalation :

Détacher les vêtements et placer la personne en position confortable. Maintenir les voies ariennes non obstruées.

Après contact avec la peau :

Rincer la zone au savon et à l'eau. Si des symptômes se développent ou persistent, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux :

Rincer les yeux exposé doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Si des symptômes se développent ou persistent, consulter un médecin.

Après ingestion :

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Initial preparation date: : 04.10.2017

Poudre indicatrice de molybdate

Rincer abondamment la bouche. Consulter un médecin si l'irritation, l'inconfort ou le vomissement persiste.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés: Aucun(e)

Indication qu'une intervention médicale immédiate et qu'un traitement spécial sont requis: Aucun(e)

SECTION 5: Mesures à prendre pour lutter contre le feu

Agent d'extinction

Agents d'extinction appropriés:

Utiliser les agents extincteurs appropriés pour les matières combustibles adjacentes ou pour les sources d'allumage.

Agents d'extinction non appropriés: Aucun(e)

Dangers spéciaux dus à la substance ou au mélange:

La décomposition thermique peut provoquer le dégagement de gaz irritants et de vapeurs.

Conseil pour pompiers:

Équipement de protection:

Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection. Voir Section 8.

Informations supplémentaires (précautions):

Éviter de respirer les gaz, les vapeurs, les poussières, les brumes, les émanations, les aérosols. Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements.

SECTION 6: Mesures en cas de déversements accidentels

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence:

Assurer une ventilation adéquate. Veiller à ce que les systèmes de traitement de l'air soient opérationnels. Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection.

Précautions environnementales:

Ne devrait pas être libéré dans l'environnement. Prévenir l'écoulement dans les canaux, les égouts et autres cours d'eau.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection.

Référence à d'autres sections: Aucun(e)

SECTION 7: Manutention et entreposage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser des produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques. Éviter d'inhaler le brouillard ou la vapeur.

Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités:

Entreposer dans un endroit froid et bien ventilé.

SECTION 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle



Paramètres de contrôle:

Contrôles techniques appropriés: Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être accessibles dans les environs immédiats de l'utilisation ou du maniement.

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Initial preparation date: : 04.10.2017

Poudre indicatrice de molybdate

Protection respiratoire:	Toujours utiliser un appareil de protection respiratoire homologué par le NIOSH lorsque nécessaire.
Protection de la peau:	Choisir un matériau de gants imperméable et résistant à la substance.
Protection oculaire:	Masque ou lunettes de sécurité ou une protection appropriée des yeux.
Mesures générales d'hygiène:	Se laver les mains avant les pauses de travail et à la fin du travail. Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

Apparence (état physique, couleur):	Poudre gris anthracite	Limite d'explosion inférieure: Limite d'explosion supérieure:	Non déterminé(e) ou non disponibles Non déterminé(e) ou non disponibles
Odeur :	Non déterminé(e) ou non disponibles	Pression de vapeur à 20 °C:	1 mm Hg à 865 °C
Seuil d'odeur:	Non déterminé(e) ou non disponibles	Densité de la vapeur:	>1
Valeur pH:	2,8 (5% dans H ₂ O)	Densité relative:	2,165
Point de fusion / congélation:	801 °C	Solubilités:	Soluble dans l'eau :
Point d'ébullition / plage d'ébullition:	1461 °C	Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non déterminé(e) ou non disponibles
Point d'éclair (creuset fermé):	Non déterminé(e) ou non disponibles	Température d'auto-inflammation:	Non déterminé(e) ou non disponibles
Taux d'évaporation:	Non déterminé(e) ou non disponibles	Température de décomposition:	Non déterminé(e) ou non disponibles
Inflammabilité (solide, gazeux):	Non déterminé(e) ou non disponibles	Viscosité:	a. Cinématique: Non déterminé(e) ou non disponibles b. Dynamique: Non déterminé(e) ou non disponibles
Densité à 20°C:	Non déterminé(e) ou non disponibles		

SECTION 10: Stabilité et réactivité

Réactivité:

Ne réagit pas dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

Stabilité chimique:

Hygroscopique.

Possibilité de réactions dangereuses:

Stable dans des conditions normales d'utilisation et d'entreposage.

Conditions à éviter:

Matières incompatibles, exposition à l'air, lumière, air humide ou eau, excès de chaleur, production de poussière.

Matériaux incompatibles:

Oxydants forts, acides forts, métaux.

Produits de décomposition dangereux:

Oxydes de sodium et gaz chlorure d'hydrogène.

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Initial preparation date: : 04.10.2017

Poudre indicatrice de molybdate

SECTION 11: Informations toxicologiques

Toxicité aiguë: Aucun(e)

Toxicité chronique: Aucune information additionnelle.

Corrosion / irritation de la peau: Aucune information additionnelle.

Lésions oculaires sérieuses / irritation oculaire: Aucune information additionnelle.

Sensibilisation respiratoire ou de la peau: Aucune information additionnelle.

Cancérogénicité: Aucune information additionnelle.

Mutagénicité sur les cellules germinales: Aucune information additionnelle.

Toxicité reproductrice: Aucune information additionnelle.

STOT exposition simple et répétée: Aucune information additionnelle.

Informations toxicologiques supplémentaires:

Aucune information additionnelle.

SECTION 12: Informations écologiques

Écotoxicité No additional information.

Persistance et dégradabilité: Aucune information additionnelle.

Potentiel bioaccumulatif: Aucune information additionnelle.

Mobilité dans le sol: Aucune information additionnelle.

Autres effets indésirables: Aucune information additionnelle.

SECTION 13: Précautions pour l'élimination

Recommandations pour la mise à disposition des déchets.:

Il ressort de la responsabilité du producteur de déchets de caractériser correctement tous les déchets conformément aux entités réglementaires applicables. (US 40CFR262.11).

SECTION 14: Informations relatives au transport

US DOT (Département des transports américain)

N° ONU:

ADR, ADN, DOT, IMDG, IATA

Non réglementé

Exception quantité limitée:

Aucun(e)

En vrac:

Quantité à déclarer (s'il y a lieu): Aucun(e)

Nom d'expédition approprié: Non réglementé.

Classe de risques: Aucun(e)

Groupe d'emballage: Non réglementé.

Polluant maritime (s'il y a lieu): Non

Commentaires:

Aucun(e)

Non-vrac:

Quantité à déclarer (s'il y a lieu): Aucun(e)

Nom d'expédition approprié: Non réglementé.

Classe de risques: Aucun(e)

Groupe d'emballage: Non réglementé.

Polluant maritime (s'il y a lieu): Non

Commentaires:

Aucun(e)

SECTION 15: Informations réglementaires

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Initial preparation date: : 04.10.2017

Poudre indicatrice de molybdate

États-Unis (É.-U.)

Section 311/312 de la SARA (listes de produits chimiques spécifiquement toxiques):

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Section 313 de la SARA (listes de produits chimiques spécifiquement toxiques):

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

RCRA (Code de déchets dangereux):

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

TSCA (loi américaine relative au contrôle des substances toxiques) :

CERCLA (Loi sur la responsabilité et l'indemnisation à la suite de dommages causés à l'environnement):

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Proposition 65 (Californie):

Produits chimiques connus pour causer des cancers:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Substances chimiques qui sont connues pour causer de la toxicité reproductive chez les femmes:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Substances chimiques qui sont connues pour causer de la toxicité reproductive chez les hommes:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Produits chimiques connus pour leur toxicité affectant le développement humain:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Canada

Liste intérieure de substances (DSL) :

SECTION 16: Informations supplémentaires

Ce produit a été classé selon les critères de danger figurant dans les règlements sur les produits contrôlés et la FS contient tous les renseignements requis par les règlements sur les produits contrôlés. L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail. L'utilisateur doit tenir compte des informations relatives aux risques pour la santé et pour la sécurité dans le présent document et prendre les précautions requises pour un travail individuel pour en instruire les employés et mettre au point des procédures de travail garantissant un environnement de travail sécuritaire. Les informations contenues ici sont exactes autant que nous sachions. Toutefois, comme les conditions de manutention et d'utilisation échappent à notre contrôle, nous ne saurions garantir les résultats et déclinons toute responsabilité pour les dommages causés par l'utilisation de cette matière. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer à toutes les lois et réglementations applicables à cette matière.

NFPA: 0-0-0

HMIS: 0-0-0

SGH texte complet des énoncés: Aucun(e)

Abréviations et acronymes: Aucun(e)